

Newsletters 2022 -01 - Aux membres sympathisants

Mes chers amis,

Vous avez participé l'année dernière, ou aller participer cette année, à l'une des activités de l'association « Le Patrimoine de Landes-le-Gaulois ». Aussi, je vous en remercie.

Voici des nouvelles de notre association.

Nous avons tenu notre Assemblée Générale, le 13 janvier 2022. J'aurais aimé vous y inviter, mais les conditions sanitaires du moment ne l'ont pas permis. Seul, les membres adhérents étaient présents.

Ce fût l'occasion de faire la rétrospective de l'année dernière, marquée par le « point fort » de la balade dans le Domaine de Moulins, lors des Journées Européennes du Patrimoine. Nous avons aussi entériné l'adoption de notre logo et validé la mise en place de notre site Internet.

Nos Projets :

- Pour les Journées Européennes du Patrimoine, samedi 17 septembre 2022, nous irons à la découverte de la vallée de Pissevin, de La Cueillas à Russy (rétrospective historique, exposition et déambulation dans la vallée).
- Le dépouillement des actes d'état civil, de la révolution à 1940, se poursuit.
- Des balades commentées autour des sites remarquables landais vont être programmées trimestriellement (information sur le site de l'association et de la commune)
- L'édition des « fragments de l'histoire de Landes » (de 1791 ? d'un auteur inconnu) traduite en français moderne par Mrs CHAUX et PERCHERON est envisagée.
- Le projet de sauvegarde de la Tour du Pommier Rond, propriété de la commune, reste toujours à notre esprit. Mais ce projet communal prendra du temps car soumis à la collaboration étroite entre différents intervenants (commune, DRAC, ABF, Fondation du Patrimoine, entre autres). Par ailleurs, le coût de sauvegarde de la Tour nécessite des fonds importants, c'est la raison pour laquelle nous avons fait des démarches auprès des services fiscaux afin que les dons récoltés par notre association (coordinatrice de ce projet) puissent être déductibles des revenus pour les donateurs et mécènes.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces projets.

Si vous voulez nous rejoindre dans l'association, la cotisation a été maintenue à 12€ pour l'année.



Vous pouvez visiter notre site sur
[https:// le-patrimoine-de-landes-le-gaulois-1.s2.yapla.com](https://le-patrimoine-de-landes-le-gaulois-1.s2.yapla.com)
Ou en cliquant sur ce QR code